

Décision

Générale

colonial

Décision n° 74-1885/SG/IAM suspension d'indemnités du Cadi de Dikhil .

n° 74-1885/SG/IAM

Ministère

MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DES AFFAIRES MUSUL-
MANS

Date de publication

3 décembre 1974

Numéro JO

n° 24 du 26/12/1974

Date du numéro

26 décembre 1974

TEXTE INTÉGRAL

Est supprimée pour un mois, à compter du 1er décembre 1974, l'indemnité du Cadi de Dikhil, M. Mohamed Moussa Anfare.